

# Société de Médecine et Santé au Travail de Corse

## VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

Université de Corse, UFR de Droit, Salle 102, CORTE

### Matin

8 h 30 Accueil

9 h Présentation de la journée

#### « BINÔME MÉDECIN/INFIRMIER, ENTRETIEN SANTÉ-TRAVAIL INFIRMIER »

9 h 10 – 12 h D<sup>r</sup> Annie DEVEAUX (médecin du travail, membre de l'association E-Pairs)

- Apport de repères pour les pratiques professionnelles : le travail comme grille de lecture : socle de la clinique médicale du travail et l'instruction des liens santé-travail par le binôme médecin-infirmier(e) (IST).
- Apport de repères pour les pratiques professionnelles : conditions à l'installation de la confiance. Donner à voir ses règles professionnelles.
- Apport de repères pour les pratiques professionnelles : les protocoles et la coopération entre deux métiers.
- Apport de repères pour les pratiques professionnelles : coopérations et écrits dans le DSMT. Écrits à destination de l'employeur.

12 h M<sup>me</sup> Stéphanie GABBANI, SIST Corse du Sud : Mise en place des ESTI à Porto Vecchio

12 h 15 D<sup>r</sup> Laurence BRUNEL, médecin du travail, La Poste Haute-Corse

- Pratiques de « collaboration médecin-infirmier » lors des visites médicales sur « travail de nuit, manutention, RPS... ».
- Élaboration de grilles en collaboration avec l'infirmier(e), grille que l'IDE peut remplir avant que le salarié ne passe avec le médecin.

12 h 30 Échanges avec la salle

13 h – 14 h

Repas sur place par traiteur (*merci de vous inscrire*)

### Après-Midi

14 h – 14 h 30 **Recensement exhaustif des cas incidents de cancers en région Corse**, création par l'ORS d'une base de données épidémiologiques à la demande de la CTC.

Quelle peut être la participation de la SMSTC ?

D<sup>r</sup> Jean ARRIGHI, directeur ORS Corse

14 h 30 – 15 h **Surcharge pondérale des salariés insulaires**

D<sup>r</sup> Jean ARRIGHI

15 h – 15 h 15 Proposition de sujets et enquêtes pour les prochaines réunions

15 h 15 – 16 h Assemblée générale de la SMSTC (un an d'existence)

- Rapport moral (D<sup>r</sup> DUBOIS)
- Rapport financier (D<sup>r</sup> VAN DE VELDE)
- Projets 2015, cotisations

**Merci de prévoir le règlement de la cotisation annuelle de 40 € pour l'année 2015, et 2014 pour ceux qui auraient oublié...**